

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Licence mention sciences de l'éducation
Licence mention éducation, travail, formation

Les sciences de l'éducation s'intéressent à la transmission des savoirs et à l'acquisition des connaissances, mais aussi aux questions d'insertion des jeunes et des adultes.

Parfois accessible après le bac, cette licence est plus souvent une poursuite d'études pour des étudiants en lettres ou en sciences humaines.

Au programme

Transversale, la discipline s'appuie sur la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'économie... Le programme aborde la didactique, la pratique éducative, l'histoire des politiques d'éducation, en France et à l'étranger. Il compare les systèmes de formation au niveau international. La formation utilise les technologies de l'information et de la communication, et s'interroge sur les outils pédagogiques et les méthodologies les plus adaptés.

Différents parcours peuvent être proposés. Les étudiants qui souhaitent devenir professeurs des écoles choisiront de préférence un parcours orienté vers l'enseignement et l'éducation. Ceux qui envisagent les métiers socio-éducatifs (éducateur, animateur de l'insertion sociale et professionnelle...) opteront pour les parcours axés sur le lien social et l'intervention socio-éducative. Enfin, ceux qui souhaitent devenir formateurs privilégieront les parcours consacrés aux formations pour adultes...

LES DÉBOUCHÉS

L'éducation, la formation, l'animation et l'accompagnement scolaire constituent les principaux débouchés. Les concours de l'enseignement se situent désormais au niveau master. L'enseignement à l'université et la recherche supposent l'obtention d'un doctorat (bac+8).

Les concours de la fonction publique (catégorie A) sont ouverts aux titulaires d'un bac+3.

Des organismes publics (comme les Greta, Pôle emploi et l'Afpa) et des sociétés privées emploient des professionnels capables d'accompagner les personnes en recherche d'emploi dans leur projet et de concevoir des formations pour adultes. Une spécialisation complémentaire ouvre les portes de l'intervention sociale et de l'éducation spécialisée. Une seconde compétence en informatique et en production multimédia, acquise en master, permet de s'orienter vers les domaines de l'édition de logiciels éducatifs et du e-learning.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

- À bac+5: professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, formateur, consultant en formation, concepteur de supports de formation multimédia, conseiller d'insertion sociale et professionnelle, animateur socioculturel, éducateur, etc.

ACCÈS: bac général ou L2, de préférence en sciences humaines.
DUT carrières sociales, sur dossier ou examen.

Pour en savoir plus

- > Les sites des universités
- > Le site de l'Onisep : onisep.fr
- > L'espace www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france
- > *Après le bac L*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- > *Les études de sciences humaines*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2008



Licence sciences de l'éducation

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 5 PARIS-DESCARTES www.parisdescartes.fr SOFIP 12, rue de l'École de médecine 75006 Paris Tél. : 01 76 53 16 50 sofip@parisdescartes.fr Faculté de sciences humaines et sociales Département des sciences de l'éducation 45, rue des Saints-Pères 75006 Paris www.shs.parisdescartes.fr</p>	<p>Mention sciences de l'éducation (L3) 3 parcours : - enseignement et éducation - lien social, éducation et formation - intervention dans les secteurs éducatifs, de la formation, du travail social et de la santé (modalité à distance)</p>	<p>Accès en L3 : - avec tout bac + 2 - sur dossier (validation des acquis professionnels, VAP) - par la formation continue (validation des acquis de l'expérience, VAE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Choix des enseignements et des parcours de formation en fonction des projets professionnels et des centres d'intérêt : enseignement, formation d'adultes, éducation, lien social et lien d'association... ● Préparation au CLUE (certificat en langues universitaire et européen) ● Enseignement à distance proposé aux salariés à plein temps, aux personnes en situation de handicap et aux sportifs de haut niveau ● Volume horaire hebdomadaire : 20 heures environ 	
<p>UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS www.univ-paris8.fr SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15 / 17 scuio@univ-paris8.fr</p>	<p>Mention sciences de l'éducation (L3) 4 parcours : - école et enseignement - enfance, jeunesse, famille : politiques et actions sociales - pratiques pédagogiques, apprentissages et intervention sociale - médiation culturelle, artistique et technologique</p>	<p>Accès en L3 : - avec L2 (120 ECTS) lettres, arts, sciences humaines ou sociales ou autre licence si la majeure est en sciences humaines et sociales - avec BTS économie sociale et familiale - avec DUT carrières sociales</p> <p>Enseignement à distance possible, mais limité à 200 étudiants www.iedparis8.net</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Tutorat d'accueil et d'accompagnement ● 15 heures hebdomadaires (modulables sur l'année) ● 3 champs disciplinaires : - sociologie et anthropologie de l'éducation - histoire et philosophie de l'éducation - psychologie, psychanalyse, psychosociologie de l'éducation ● Enseignements : aide à la réussite et méthodologie du travail universitaire ● Enseignement de langue étrangère ● Stage ● Projets tutorés : cycle de conférences, rencontres connaissance des métiers (9 heures de participation à ces conférences) 	
<p>UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE-LA DÉFENSE www.u-paris10.fr CACIOPE Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr</p>	<p>Mention sciences de l'éducation (L3) Possibilité de valider chaque UE (unité d'enseignement) en e-learning (enseignement à distance)</p>	<p>Accès en L3 avec tout bac + 2 universitaire</p> <p>Sur dossier pour les BTS et DUT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 3 orientations : - école et enseignement - interventions socio-éducatives - formation des adultes ● Champs disciplinaires : sciences sociales et humaines, et sciences de l'éducation, initiation à la recherche en sciences de l'éducation, approches institutionnelles, approches pédagogiques, psychologie et éducation ● Enseignements méthodologiques UE préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement ● Anglais obligatoire 	<p>Après L2/L3 Préparation aux concours : - attaché territorial - attaché d'administration scolaire et universitaire</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL (UPEC) www.u-pec.fr SCUIO-BAIP 61, av. du Général de Gaulle 94010 Créteil Cedex Tél. : 01 45 17 12 17 scuio-baip@u-pec.fr Lieu d'enseignement : UFR des sciences de l'éducation, des sciences sociales et des sciences et techniques des activités physiques et sportives (SESS-STAPS) 80, av. du général de Gaulle Immeuble La Pyramide 94009 Créteil Cedex http://sess-staps.u-pec.fr</p>	<p>Mention éducation, travail et formation 4 parcours : - L1 généraliste avec option préparation aux concours d'entrée dans les écoles de travail social - L2 et L3 3 parcours : - professeur des écoles - encadrement éducatif et médiation - travail et formation</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac</p> <p>Accès en L1 : bac, DAEU, VAE</p> <p>Accès en L2 : - de plein droit après une L1 ETF validée - sur dossier de candidature pour les titulaires d'une autre L1 - VAE</p> <p>Accès en L3 : - de plein droit après une L2 TEF validée - sur dossier de candidature pour les titulaires d'une autre L2, d'un BTS, DUT, de certains diplômes d'État</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 23 heures par semaine en L1 ● Projet personnel professionnel ● Semestre de consolidation à la fin du S1 ● Module de préprofessionnalisation ● Stage obligatoire en L2 ou L3 ● Anglais ou espagnol obligatoire durant les 3 années de licence ● Contenus pédagogiques permettant de s'orienter aussi bien vers les métiers de l'enseignement que de l'éducation populaire, de la formation, de l'insertion et du social ● Préparation au C2i en L3 ● Tutorat ; FLE (français langue étrangère) 	<p>Après L2 Licences générales : - sciences humaines - administration publique</p> <p>Licences professionnelles : - animation - intervention sociale - domaine socio-éducatif</p>

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 13 www.univ-paris13.fr SCUIO-IP Campus de Villetaneuse 99, av. J.-B. Clément 93430 Villetaneuse Tél. : 01 49 40 40 11 www.scuio.univ-paris13.fr UFR des lettres, des sciences de l'Homme et des sociétés www.univ-paris13.fr/lshs/</p>	<p>Mention sciences de l'éducation-interventions sociales et culturelles (L3) 2 parcours : - médiations culturelles et interventions éducatives (MCIE). Il existe un parcours sans option et un parcours avec option professorat des écoles - insertion et intervention sociale sur les territoires (IIST)</p>	<p>Recrutement à bac + 2 ● L'entrée en licence est de droit pour les titulaires d'une L2 en lettres ou sciences humaines et sociales, d'un DUSEF, d'un DUT carrières sociales ou d'un BTS économie sociale et familiale ● L'entrée en licence est sélective pour les étudiants titulaires d'un bac + 2 (L2, DUT, BTS) d'une autre discipline. La sélection se fait sur l'expérience dans le domaine de l'éducation, de l'animation ou du social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour les 2 parcours : - 25 heures de cours hebdomadaires - stage de 1 à 2 mois ● Formation organisée en 3 parties (1/4 ; 1/2 ; 1/4) avec : - un tronc commun sur les théories et concepts en éducation - une spécialisation au choix vers les domaines : éducation et culture ou éducation et social - une sensibilisation professionnelle (sur la base d'un stage de 2 mois accompagné de réflexions sur les métiers et contextes) au choix vers les champs : loisirs et animation, ou petite enfance et milieux scolaires, ou intervention sociale, ou insertion et formation des adultes ● Langue obligatoire : anglais ● C2i niveau 1 proposé aux étudiants qui ne l'ont pas validé auparavant ● Possibilité de renforcement dans les disciplines scolaires en vue de la préparation d'un master métiers de l'enseignement 	
<p>UNIVERSITÉ VERSAILLES-ST-QUENTIN www.uvsq.fr DRIP Antenne de Versailles 45, av. des États-Unis 78035 Versailles Tél. : 01 39 25 46 10 orientation.vers@uvsq.fr</p>	<p>Mention sciences fondamentales et appliquées 3 parcours : - pluridisciplinaire - arts, culture et multimédia - sciences, culture et multimédia</p>	<p>Admission en L3 : sur dossier et entretien – 120 ECTS validés en L1 et L2 ● Parcours pluridisciplinaire : étudiants issus de formations scientifiques ● Parcours arts, culture et multimédia : étudiants issus de formations en sciences humaines ou sociales (communication, lettres, histoire de l'art, langues, sociologie, droit, économie, AES) ● Parcours sciences, culture et multimédia : étudiants issus de formations scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Parcours pluridisciplinaire : - module de travaux pratiques et projets scientifiques bidisciplinaires - module de préprofessionnalisation incluant cours théoriques et stage en école primaire (1 semaine) ● 2 parcours : arts, culture et multimédia ; sciences, culture et multimédia : - sciences et culture dans leur environnement social, intellectuel et technique - expression écrite, orale et argumentation - médiation des savoirs et médiation culturelle des arts et des sciences - initiation aux techniques multimédias - connaissance des établissements culturels et scientifiques en France et en Europe - un stage de 2 mois au minimum 	
<p>UNIVERSITÉ ÉVRY-VAL-D'ESSONNE www.univ-evry.fr PIOLE Bâtiment Maupertuis Rue du Père Jarlan 91025 Évry Cedex Tél. : 01 69 47 76 17 piole@univ-evry.fr</p>	<p>Mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (L3)</p>	<p>Recrutement à bac + 2 Inscription en L3 (dossier à retirer auprès de la scolarité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagnement des étudiants : - stage de préentrée début septembre sur inscription - aide à l'orientation par le projet personnalisé professionnel - suivi pédagogique par un enseignant référent - soutien disciplinaire - accès libre à des laboratoires de langues avec appui de tuteurs - tutorat d'accueil et d'accompagnement ● Volume horaire hebdomadaire L1 : environ 25 heures ● Anglais (LV1) obligatoire ● Préparation de certifications - en informatique : le C2i (L1, L2) - en langue : le CLES (L1, L2, L3) ● 2 stages obligatoires, en situation dans une école primaire ou un collège 	

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales. Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

Bon à savoir : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

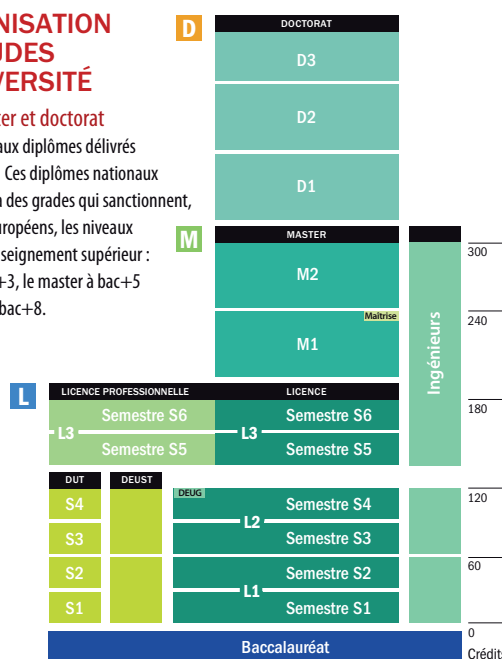
À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat

sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur :

la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> **Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) :** vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (voir l'encadré).

> **Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) :** vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> **Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) :** vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> **Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) :** si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> **En parallèle,** n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.

L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1^{re}. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée. Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1^{re} année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche